

**La Martinique recrute !**



**S'installer et exercer  
en Martinique  
en tant que Médecin**

# La Martinique

Description de la politique d'attractivité médicale 4

## 4 axes d'attractivité

Axe 1 : Mieux communiquer auprès des professionnels de santé 6

Axe 2 : Mieux accueillir et accompagner les professionnels de santé 8

Axe 3 : Donner du sens à l'exercice médical 10

Axe 4 : Installer une gouvernance régionale 12





# ...vous attend !



Zoom sur le zonage \_\_\_\_\_ 13

Les principaux enjeux de la médecine  
libérale en Martinique \_\_\_\_\_ 14

Aides et avantages de l'exercice en tant que  
libéral en Martinique \_\_\_\_\_ 14

Perspectives 2025 \_\_\_\_\_ 14



# Description de la politique d'attractivité médicale



La Martinique est une terre d'opportunité pour tout médecin qui se laissera convaincre. Caractérisée par sa nature généreuse, sa culture riche de ses diverses influences, son patrimoine historique exceptionnel et son climat agréable, la Martinique offre au médecin la possibilité de vivre dans un environnement alliant **qualité des soins et qualité de vie**.

Les médecins et les professionnels de santé ont accès **aux mêmes droits et avantages** que sur le territoire hexagonal, tout en profitant d'un cadre de vie magnifique.

La Martinique dispose de certaines spécificités, dont certaines sont liées à son climat et à ses conditions géographiques et sociales. La prévalence de maladies chroniques telles que le diabète, l'hypertension, et l'insuffisance rénale y est **plus élevée que dans l'Hexagone**. Les maladies génétiques telles que la drépanocytose et les pathologies tropicales sont également présentes.

Le vieillissement rapide de la population génère une attention particulière pour les personnes âgées, notamment en soins gériatriques, en services de maintien à domicile et en structures d'accueil spécialisées

Ces caractéristiques offrent aux praticiens l'occasion d'enrichir et d'élargir leurs compétences. Ils sont ainsi amenés à évoluer dans leur pratique, en s'adaptant aux spécificités locales et en répondant à des besoins de soins variés. Ainsi chacun **contribue positivement à la santé publique locale en s'intégrant dans une communauté dynamique et accueillante.**

Dans ce contexte, **l'attractivité** et la **fidélisation** des professionnels médicaux et paramédicaux constituent des enjeux majeurs pour **construire et assurer une offre de soins adaptée à notre territoire.**



# L'ARS Martinique a fait le choix de centrer sa politique d'attractivité autour de 4 axes :

## Axe 1 : Mieux communiquer auprès des professionnels de santé

→ Lancement de la **plateforme de recrutement MACASAA** (Ma carrière Santé aux Antilles)



Lancé fin 2023, ce site a pour objectif d'offrir en un point unique toute l'offre de recrutement disponible sur le territoire de la Martinique, via **des outils simples et efficaces pour accéder à des opportunités professionnelles adaptées et optimisées**. La publication d'annonces y est gratuite pour les professionnels. MACASAA contribue ainsi à pallier

les défis de la démographie médicale en Martinique en attirant les talents médicaux et les accompagnant dans leur intégration professionnelle et personnelle.

*MACASAA propose :*

- Des opportunités de recrutement adaptées aux profils et besoins des professionnels de santé souhaitant s'installer en Martinique.
- Un accompagnement sur-mesure pour trouver des opportunités professionnelles sur l'ensemble du territoire antillais.
- Une visibilité accrue des postes disponibles, facilitant une prise de décision rapide et éclairée pour les candidats.

L'onglet médecins est en cours de renforcement et permettra en plus de proposer des offres de remplacement **avec une contractualisation immédiate**.

→ **Plateforme d'accompagnement des professionnels de santé** (PAPS):



Il s'agit d'un outil **d'information dématérialisée** destiné aux **professionnels de santé** (médecins et

paramédicaux) qui regroupe en un point unique toutes les informations à jour relatives aux démarches nécessaires à l'installation, aux différentes aides financières accessibles, aux zonages applicables aux professions, aux différents modes d'exercice, à la création de structures d'exercice coordonné avec des guides pratiques... Cet espace est mis à jour très régulièrement, afin d'offrir une information actualisée et adaptée aux besoins des professionnels médicaux et paramédicaux.



VISITEZ LE SITE



VISITEZ LE SITE



## Axe 2 : Mieux accueillir et accompagner les professionnels de santé

Les conditions dans lesquelles l'accueil et l'accompagnement des professionnels sont assurées constituent un enjeu majeur en matière d'attractivité des carrières hospitalières, privées ou libérales mais également un enjeu de politique sociale et de prévention des risques psycho-sociaux.

Ainsi, nous cherchons à améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants :

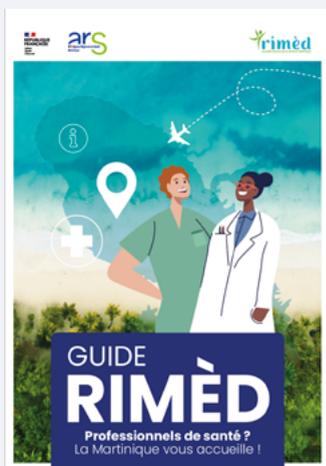
### → **Conciergerie Rimèd :**

Inaugurée en février 2024, la **Conciergerie Rimèd est un dispositif novateur porté par l'ARS Martinique**, conçu pour renforcer l'attractivité médicale et fidéliser les professionnels de santé sur le territoire de la Martinique.

L'objectif de la Conciergerie est de **faciliter l'installation**, à toutes les étapes et de pérenniser les conditions d'exercice des professionnels médicaux et paramédicaux sur l'île. Elle propose ainsi un **accompagnement global, sur-mesure et individualisé** des professionnels et de leurs **familles** pour leur simplifier l'installation en Martinique et le quotidien, avec **un panel de services de qualité et adaptés** : formalités administratives **personnelles et professionnelles**, organisation de la logistique, du déménagement, recherche de logement, recherche de véhicules, inscriptions scolaires, recherche de prestataires...

Pour cela, la Conciergerie s'appuie sur un réseau de partenaires fiables, qui se sont engagés à leurs côtés sur cet enjeu de l'attractivité médicale. Le dispositif s'adresse à **tous les professionnels médicaux et paramédicaux, libéraux ou hospitaliers, aux étudiants en santé, aux internes**, qu'ils soient récemment installés ou en cours d'installation en Martinique. En un an, 141 professionnels, majoritairement médicaux, ont ainsi été accompagnés.





TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE



Un **guide Rimèd** vient récemment de compléter l'offre d'accompagnement de la Conciergerie : il s'agit d'une ressource complète conçue spécifiquement pour les professionnels médicaux et paramédicaux souhaitant exercer en Martinique. Il a été élaboré pour faciliter l'installation et aider les professionnels à s'intégrer rapidement tout en découvrant les opportunités qui les attendent sur notre belle île.



### → **Événements de convivialité pour les internes :**

Organisation chaque année d'une soirée des internes de 2nd semestre et à venir également d'un événement pour les internes du 1er semestre, avec des médecins séniors et d'anciens internes. L'objectif est d'apporter une attention particulière aux futurs médecins que sont les internes et de créer du lien dans une période charnière de leur parcours.



## Axe 3 : Donner du sens à l'exercice médical

L'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail (QVT) font partie des attentes légitimes de l'ensemble des médecins (jeunes et seniors). L'accélération du turn-over des patients, les contraintes de sécurité, les pathologies lourdes, des effectifs tendus induisent des conditions de travail difficiles.

De très nombreux médecins sont demandeurs d'actions dans ce domaine. C'est un élément majeur d'attractivité et de fidélisation aujourd'hui. L'objet de cet axe est donc de s'inscrire dans une dynamique de projets en favorisant l'expérimentation et le développement de nouvelles formes d'exercice

### → **Déploiement de consultations de médecine générale sur un territoire en zone sous-dense et isolé :**

En avril 2024 a été inauguré le premier cabinet médical de la commune de Grand-Rivière. Ce territoire, situé à l'extrême nord de l'île, souffrait de l'éloignement de l'offre médicale. L'ARS, en partenariat avec la ville de Grand-Rivière, le centre de santé Calmette et l'ensemble des acteurs de terrain, a

donc développé, depuis avril 2024, une nouvelle offre médicale : une organisation a été mise en place pour qu'un médecin assure une journée de consultations une fois par semaine, permettant ainsi d'ancrer une permanence médicale pérenne et continue et **d'assurer une égalité d'accès aux soins à la population martiniquaise dans une zone à très faible densité médicale.**

### → **Utilisation d'outils numériques pour développer des projets innovants permettant de réduire les inégalités en santé sur les différents territoires et sécuriser l'exercice médical :**

En 2024, nous avons soutenu une grande campagne de téléconsultation sur le territoire Nord-Atlantique, grand désert médical, en s'appuyant sur les acteurs du territoire. Le dispositif a été testé avec succès, permettant de réaliser une **téléconsultation avec l'infirmière en présence du patient et le médecin en distanciel.**

Cette année, une première étape dans la pérennisation du dispositif va s'appuyer sur le lancement d'un site fixe, au sein de l'hôpital

du Lorrain avec un cabinet équipé d'un chariot de télémédecine. En parallèle, des téléconsultations au domicile des patients seront assurées grâce à une mallette portable équipée pour la télémédecine.

Le pilotage médical et paramédical de ce dispositif sera assuré par la CPTS Madinina, la communauté professionnelle territoriale de santé de Martinique.

→ **Soutien à l'exercice coordonné à travers l'élaboration d'une stratégie de territoire :**

L'objectif est de favoriser l'exercice de plusieurs professionnels de manière coordonnée, en lieu et place d'un exercice individuel pouvant faire craindre l'isolement.

Ces modèles d'organisation et de coordination d'un groupe de professionnels médicaux et paramédicaux permettent **des échanges interprofessionnels facilités et une souplesse dans l'organisation et la gestion du temps de travail, tout en offrant aux patients un parcours de soins simplifié et continu.**

Ainsi, nous soutenons la création d'équipes de soins primaires, de maisons de santé pluriprofession-

nelles et de centres de santé, en fournissant aux porteurs de projets des fiches pratiques et des guides complets et en les accompagnant individuellement.

Nous travaillons en partenariat avec la CGSS, et nous réunissons en commission mixte pour l'étude des dossiers, de l'intérêt du projet de santé et de l'implantation envisagé au regard des besoins de la population.

Nous allons également permettre la mise en place de formations PACTE à destination des coordonnateurs de MSP.



**VISITEZ LE SITE**



## Axe 4 : Installer une gouvernance régionale

La mise en œuvre de ces actions menées par l'ARS doit se faire **avec le soutien d'une dynamique locale et régionale**, pour que tous aillent dans la même direction. En effet, pour soutenir l'attractivité médicale, tous les acteurs du territoire doivent tenir compte dans l'élaboration de leurs politiques des attentes, des besoins et du contexte d'exercice des professionnels médicaux et paramédicaux.

La Conférence Régionale de l'Attractivité sera une instance de gouvernance placée sous la présidence partagée de l'Agence Régionale de Santé et de la Collectivité Territoriale de Martinique, qui aura pour objet la détermination d'un plan régional d'attractivité en santé et le suivi annuel de sa mise en œuvre. Parmi les participants, il y aura l'ARS, la Préfecture, la CTM, la CGSS (caisse d'assurance maladie de

Martinique), l'Université des Antilles et de la Guyane, des représentants des élus, des établissements de santé et médico-sociaux (publics et privé), des représentants des professionnels de santé (CPTS, URPS, ordres), des représentants des usagers. Le lancement est prévu pour le 2ème trimestre 2025.

### **Cette Conférence aura notamment pour objectifs :**

- Avoir une vision partagée des constats et actions à mener ;
- Assurer le lien avec les élus ;
- Fluidifier la coordination avec les partenaires ;
- Partager les bonnes pratiques et les nouvelles actions à mener.

Des comités techniques découleront de cette commission pour assurer un suivi rapproché des projets mis en œuvre.



# Zoom sur le zonage :



VISITEZ LE SITE

Cet outil permet de cartographier et catégoriser un territoire au regard de l'offre de soins et ce via l'analyse de différents indicateurs, principalement populationnels.

Il vise à **mettre en lumière des territoires sous-dotés** et à inciter les professionnels médicaux et paramédicaux à s'y installer ou s'y maintenir, afin de mieux répondre aux besoins des populations. Pour cela, les territoires les moins dotés sont éligibles à divers dispositifs financiers.

C'est donc un outil de visualisation et de promotion du territoire. Un certain nombre de professions médicales et paramédicales font l'objet d'une méthodologie de zonage particulière (chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes, sages-femmes).

Les zonages sont amenés à être réactualisés tous les deux ans en moyenne, afin de s'assurer qu'ils restent les plus représentatifs possible des réalités des territoires et des flux de population et de professionnels, en fonction des méthodologies applicables.



## Les principaux enjeux de la médecine libérale en Martinique :

- ▶ Vieillesse de la population (département le plus âgé de France à l'échéance 2050) entraînant une demande accrue en soins et suivi des personnes âgées
- ▶ Prévalence du diabète, de l'hypertension et de l'insuffisance rénale plus élevée que dans l'Hexagone
- ▶ Inégale répartition des professionnels médicaux et paramédicaux
- ▶ Vieillesse des praticiens : 32% des médecins généralistes libéraux ont plus de 60 ans

## Aides et avantages de l'exercice en tant que libéral en Martinique



VISITEZ LE SITE

# Perspectives 2025

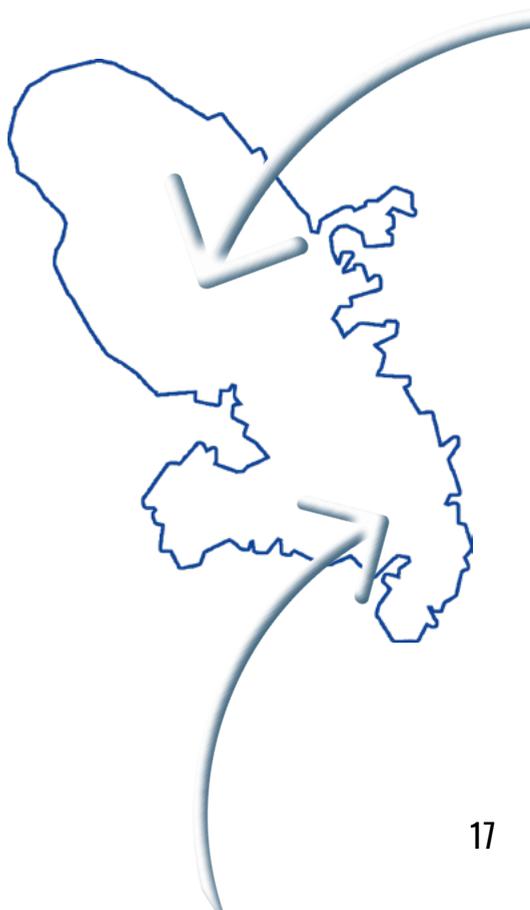
Nous prévoyons de soutenir et renforcer les dispositifs existants et de continuer à développer de nouvelles actions :

► **Soutien à la valorisation de la fonction de maître de stage en secteur libéral**

: L'objectif est de promouvoir l'exercice libéral et la découverte de nouveaux territoires tout en préparant la gestion des postes de docteurs juniors en lien avec les collectivités, dans le cadre de l'évolution de la 4<sup>ème</sup> année d'internat de MG en 2026. Le but est de transformer cette évolution réglementaire en opportunité pour notre territoire et pour les médecins qui choisiront la Martinique.

► **Actions de suivi des médecins et internes installés**

: Pour 2025, nous prévoyons d'organiser des événements destinés à l'accueil et l'intégration dans le réseau local des médecins nouvellement installés





## ARS Martinique

Centre d'affaires AGORA  
ZAC de l'Etang Z'abricot - Pointe des grives  
CS 80 656 - 97263 Fort-de-France Cedex

05 96 39 42 43

**Département Premier Recours :**  
[ars-martinique-premier-recours@ars.sante.fr](mailto:ars-martinique-premier-recours@ars.sante.fr)